

La Lettre d'infos

Un réseau de cadres, assimilés et jeunes diplômés en recherche active d'emploi

> Edito

En cette période d'enjeux électoraux et un avenir international difficile, les entreprises françaises sont dans l'expectative.

En effet, elles sont soumises à des prélèvements plus importants que dans tous les autres pays européens la Suède exceptée. Le second semestre 2011 fut marqué par un manque total de visibilité pour les entrepreneurs français (un tiers des entreprises ont suspendu leurs décisions d'investissement). Et Les perspectives d'activité et de profits sont en tête des facteurs influençant les décisions d'investissement 2012 pour une entreprise sur deux.

CSO

Michel AMORENA
Directeur de l'Union Régionale des SCOP

présente cette organisation soutenue par le Conseil Régional, les Conseils Généraux des Landes & de la Gironde. Elle compte en 2011, 125 SCOP en Aquitaine, 1700 salariés et un chiffre d'affaires consolidé de 180 millions €.

Et de rappeler : « ce n'est pas une assurance tous risques. La SCOP supporte les mêmes charges que les autres entreprises, même si le contrôle de l'entreprise par des salariés au capital peut amortir parfois les turbulences que connaît chaque société à un moment ou un autre ».



Les SCOP locales montrent l'exemple

Les Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP) sont définies par le fait que tous les employés sont associés, à la fois propriétaires, gestionnaires & salariés de leur entreprise. Il en existe en France environ 2000 SCOP allant de 2 à 1100 salariés. Elles sont des entreprises opérant dans une économie de marché et un impératif de rentabilité.

Pour fonder une SCOP, entreprise commerciale, le capital social minimal requis est fixé à 30 € par personne, avec 2 à 100 pour une SARL et 18500 €, avec 7 associés salariés pour une SA. Rattachées au droit coopératif et au droit des sociétés commerciales, les SCOP reposent sur un principe de démocratie dans l'entreprise et de priorité à la pérennité du projet. Avec au moins 51 % du capital et 65 % des droits de vote, les salariés associés participent aux grandes élections stratégiques en assemblée générale selon le principe, un associé, une voix.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, les Sociétés Coopératives Ouvrières de production sont une trentaine, dont les 2/3 sur la Côte Basque. En Béarn & Soule, une dizaine travaille essentiellement dans les services à l'industrie, voire le bâtiment. On peut citer ALKAR, société de charpente métallique à Mauléon, la COREBA (Hasparren & Morlaàs) travaillant dans l'enfouissement de réseau, le bureau d'études orthésien ERNAT et les deux plus importantes la CITBA et la SPM.

La CITBA

Née sur les cendres de la CTA, cette société, située à Arthez de Béarn (siège social), a été reprise en 1976 par ses salariés en SCOP. Spécialisée dans la chaudronnerie et la tuyauterie industrielle, plus particulièrement pour les secteurs gazier et pétrolier, la CITBA est dirigée par Michel MASSEY depuis 1999, qui souligne que « l'un des avantages des SCOP, c'est que les salariés sont impliqués, 50% du résultat net leur étant réservé » Avec ses 83 salariés, elle est aujourd'hui la plus importante SCOP béarnaise. (source PP 13/01/12)

La Société Pyrénéenne de Métallurgie (SPM)

Issue de la construction des structures d'exploitation du principal gisement français (gisement de Lacq), SPM, créée à Pau (années 1950 - 43 salariés), a toujours su mettre à profit son expérience au service d'une politique d'innovation qui lui a permis de diversifier ses activités, en s'orientant en particulier vers les domaines de l'industrie pétrolière et de l'industrie nucléaire. La société est devenue une SCOP en 1983 et s'est positionnée sur trois segments d'activités: la fabrication de joints d'étanchéité pour conduites, l'usinage mais aussi l'ingénierie avec la conception de pièces pour les producteurs d'énergie. « Les salariés, en plus de leur traitement, sont récompensés par des dividendes et de la participation. Notre objectif reste de produire de la richesse et d'avoir des marchés » explique son directeur Pascal GENTIL. (source PP 13/01/12)

Et ces entreprises recrutent !!!

> Mini-CV

Synthèses des profils de nos adhérents consultables en ligne, rubrique « compétences » www.cso.asso.fr

PROMAN

Nous avons eu la visite de deux représentantes de cette structure :

✓ pour l'activité du recrutement et de la relation ressources humaines, développée par Adeline Fernandes.

Elle a rappelé la nécessité de posséder et d'entretenir un réseau, action essentielle de CSO.

✓ pour le portage salarial par Sandrine Béduneau, Responsable de secteur.

Les sociétés de portage salarial embauchent en CDD des personnes souhaitant vendre des prestations de service aux entreprises sans s'installer à leur compte. Le porté conserve un statut de salarié tout en gérant son portefeuille clients.

Le portage salarial est différent du statut d'auto-entrepreneur et de l'Intérim.

www.agc-portage.com

Le p'tit café du vendredi

Un accueil sympathique accompagné d'un p'tit café est réservé tous les vendredi matin à l'occasion de la réunion d'info proposée aux personnes souhaitant en savoir plus sur l'association.



> Les Permanences

Mardi de 9h à 12h
Cellule Entreprises
Mercredi de 9h à 12h
Cellule Rel. Extérieures
Jeudi de 9h à 12h
Cellule Offres
Vendredi de 9h à 12h
Cellule Accueil

Les partenaires de Cap Sud Ouest

Nous remercions nos Partenaires pour leur soutien à nos actions et leur collaboration constante.



La situation de l'Emploi

Pour la première fois depuis la crise de 2009, l'économie française a détruit des emplois salariés au 4ème trimestre 2011, prolongée au 1er trimestre 2012, aggravant le chômage.

Fin février 2012, le chômage était en France au plus haut depuis douze ans, avec 2,87 millions de demandeurs d'emploi (catégorie A). Ce nombre est en hausse par rapport à la fin janvier 2012 : +0,2%, soit + 6200. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B, C s'établit à 4 278 600 en France métropolitaine.

Ces tristes chiffres s'expliquent par un déséquilibre des entrées et des sorties : « on recrute moins, mais on « sort » davantage ». Les embauches en CDI diminuent de nouveau depuis 2009. Celles en CDD, bien qu'elles reculent, concernent 10 % des emplois créés contre 7 % depuis en 2009. Il n'en reste pas moins que le nombre de fin de CDD est en hausse !

☒ **en Aquitaine**, le chômage a en effet augmenté de 8% en un an et, de 3% entre janvier & février (catégorie A).

☒ **par contre, dans les Pyrénées-Atlantiques**, une baisse du chômage de 0,8% a été constatée en février, et 40 423 demandeurs inscrits, toutes catégories confondues.

Si les données provisoires de l'Insee étaient confirmées, elles témoigneraient d'une forte dégradation du marché du travail. Et « pour limiter la casse, des solutions sont à prendre dans l'urgence » soulignent nos économistes, comme des contrats aidés et du chômage partiel. Les contrats aidés permettent de créer des emplois même lorsque la croissance n'est pas au rendez-vous, c'est « le traitement social du chômage ».

Notre vivier

